

COURBEVOIE Afin de réaliser le projet des tours Hermitage Plaza

La ville autorise la démolition d'une résidence des Damiers



Courbevoie, début décembre. La démolition de la résidence Bretagne est autorisée sous réserve de relogement des habitants. (L.P.F.H.)

Hier en conseil municipal, peu après 22 heures, la majorité municipale a voté l'autorisation de démolition d'un des immeubles des Damiers, situé près du pont de Neuilly à La Défense.

La résidence Bretagne fait partie d'un ensemble d'habitations comprenant des copropriétés (Champagne et Dauphiné) et des immeubles locatifs (Infra, Anjou, Bretagne), représentant 250 logements. Ces derniers sont cédés par le bailleur Logis-Transports au promoteur Hermitage, qui souhaite réaliser en lieu et place des tours jumelles de plus de 300 m de haut comprenant logements luxueux, bureaux, résidence étudiante, commerces et services.

Le relogement des locataires est en

cours depuis quatre ans. Les quarante appartements de l'immeuble Infra, le plus proche de la Seine, sont depuis plusieurs mois totalement vides. La résidence Anjou ne comptait, au 30 septembre, plus que huit logements habités sur soixante-huit. Quant à la résidence Bretagne (13-17, place de Seine), la plus importante des trois avec cent quarante-deux appartements, elle est encore occupée par vingt-quatre familles.

■ Des actions judiciaires encore en cours

Quatre d'entre elles sont en cours de relogement, trois autres attendent de nouvelles propositions de leur bailleur et dix-sept locataires refusent catégoriquement de partir. Entre les

actions engagées par des associations et les actions individuelles, plusieurs procédures judiciaires sont en cours et les locataires encore en place ne souhaitent plus s'exprimer.

La mairie indique que cette autorisation de démolir est une procédure imposée par le code de la construction et de l'habitation. Le député-maire de Courbevoie l'a approuvée sous réserve du relogement de l'ensemble des 142 habitants. Les permis de démolir, régis par le code de l'urbanisme, ont déjà tous été signés.

La livraison du projet Hermitage Plaza est envisagée pour 2019. Les travaux devaient démarrer avant la fin de l'année si tous les accords, notamment avec les copropriétés des Damiers, sont obtenus. **F.H.**